

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt deux, et le vingt huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON., PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel
Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 29
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 27
Contre : 0
Refus de vote : 0
Abst : 2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 15

OBJET : compte de gestion 2021 - Eau potable

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

20800 - SCE EAU DE FRONTON -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 109 389,72	686 400,00	1 795 789,72
Titres de recettes émis (b)	758 406,14	707 424,90	1 465 831,04
Réductions de titres (c)		16 672,05	16 672,05
Recettes nettes (d = b - c)	758 406,14	690 752,85	1 449 158,99
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 109 388,61	686 400,00	1 795 788,61
Mandats émis (f)	566 671,13	896 863,84	1 463 534,97
Annulations de mandats (g)		249 579,57	249 579,57
Dépenses nettes (h = f - g)	566 671,13	647 284,27	1 213 955,40
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	191 735,01	43 468,58	235 203,59
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 031-213102023-20220328-2022_15-DE

Berger
Levrault

SCE EAU DE FRONTON -					
Investissement	-280 888,61		191 735,01		89 153,60
Fonctionnement	174 296,72	174 296,72	43 468,58		43 468,58
Sous-Total	-106 591,89	174 296,72	235 203,59		-45 685,02
TOTAL III	-106 591,89	174 296,72	235 203,59		-45 685,02
TOTAL I + II + III	-106 591,89	174 296,72	235 203,59		-45 685,02

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.
les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire,



Hugo Gavaignac

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt deux, et le vingt huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON.. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel
Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 28
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 26
Contre : 2 (Léonardelli, Izard)
Refus de vote : 0
Abst : 0
Délibération n° : 2022 - 16

OBJET : compte administratif 2021- Eau potable

S'agissant d'une délibération où le compte administratif de l'ordonnateur est débattu, M. le Maire s'est retiré des débats et laisse la Présidence à Mme Karine Barrière.

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement		
Prévu 2021	686 400.00	686 400.00
Réalisé 2021	429 319.47	690 752.85
A rattacher	217 964.80	0.00
Résultat 2021		43 468.58
Investissement		
Prévision 2021	1 109 389.72	1 109 389.72
Réalisé 2021	566 671.13	758 406.14
Résultat 2021		191 735.01
Report 2020	280 888.61	
Résultat cumulé 2021	89 153.60	
RAR 2021	256 600.00	80 000.00
Résultat final	268 753.60	

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des écritures, approuve le compte administratif 2021 du service de l'eau potable.

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire,

Hugo Cavagnac



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21310202300073	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Commune de FRONTON
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE FRONTON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET SCE EAU FRONTON (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	647 284,27	G	690 752,85	G-A	43 468,58
	Section d'investissement	B	566 671,13	H	758 406,14	H-B	191 735,01

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	280 888,61 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	1 494 844,01	Q= G+H+I+J	1 449 158,99	=Q-P	-45 685,02

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	259 600,00	L	80 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	259 600,00	= K+L	80 000,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	647 284,27	= G+I+K	690 752,85	43 468,58	
	Section d'investissement	= B+D+F	1 107 159,74	= H+J+L	838 406,14	-268 753,60	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 754 444,01	= G+H+I+J+K+L	1 529 158,99	-225 285,02	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	259 600,00	L	80 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	377 700,00	152 514,12	216 737,34	0,00	8 448,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 500,00	15 331,63	0,00	0,00	168,37
014	Atténuations de produits	94 000,00	93 585,00	0,00	0,00	415,00
65	Autres charges de gestion courante	51 000,00	50 036,21	0,00	0,00	963,79
Total des dépenses de gestion courante		538 200,00	311 466,96	216 737,34	0,00	9 995,70
66	Charges financières	8 305,00	5 913,27	1 227,46	0,00	1 164,27
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	1 651,57	0,00	0,00	1 348,43
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	6 400,00	6 383,75			16,25
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		555 905,00	325 415,55	217 964,80	0,00	12 524,65
023	Virement à la section d'investissement (4)	6 495,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	124 000,00	103 903,92			20 096,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		130 495,00	103 903,92			26 591,08
TOTAL		686 400,00	429 319,47	217 964,80	0,00	39 115,73
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	669 000,00	672 067,17	0,00	0,00	-3 067,17
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	723,30	0,00	0,00	-723,30
Total des recettes de gestion courante		669 000,00	672 790,47	0,00	0,00	-3 790,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	584,43	0,00	0,00	-584,43
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		669 000,00	673 374,90	0,00	0,00	-4 374,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	17 400,00	17 377,95			22,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		17 400,00	17 377,95			22,05
TOTAL		686 400,00	690 752,85	0,00	0,00	-4 352,85
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	369 251,46		369 251,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 331,63		15 331,63
014	Atténuations de produits	93 585,00		93 585,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 036,21		50 036,21
66	Charges financières	7 140,73	0,00	7 140,73
67	Charges exceptionnelles	1 651,57	0,00	1 651,57
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	6 383,75	103 903,92	110 287,67
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	543 380,35	103 903,92	647 284,27

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	647 284,27
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 377,95	17 377,95
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 372,72	0,00	48 372,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 417,60	0,00	4 417,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	496 502,86	0,00	496 502,86
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	549 293,18	17 377,95	566 671,13

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	280 888,61
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	847 559,74
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	672 067,17		672 067,17
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	723,30		723,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	584,43	17 377,95	17 962,38
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	673 374,90	17 377,95	690 752,85

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	690 752,85
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	80 205,50	0,00	80 205,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		103 903,92	103 903,92
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	480 205,50	103 903,92	584 109,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	174 296,72
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	758 406,14
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	377 700,00	152 514,12	216 737,34	0,00	8 448,54
604	Achats d'études, prestations de services	80 000,00	90 528,50	0,00	0,00	-10 528,50
605	Achats d'eau	256 000,00	14 603,88	200 000,00	0,00	41 396,12
6064	Fournitures administratives	300,00	233,10	0,00	0,00	66,90
618	Divers	1 000,00	2 775,19	0,00	0,00	-1 775,19
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	40 000,00	43 973,45	16 737,34	0,00	-20 710,79
627	Services bancaires et assimilés	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 500,00	15 331,63	0,00	0,00	168,37
621	Personnel extérieur au service	15 500,00	15 331,63	0,00	0,00	168,37
014	Atténuations de produits (4)	94 000,00	93 585,00	0,00	0,00	415,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	94 000,00	93 585,00	0,00	0,00	415,00
65	Autres charges de gestion courante	51 000,00	50 036,21	0,00	0,00	963,79
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	191,45	0,00	0,00	1 808,55
6542	Créances éteintes	9 000,00	10 794,76	0,00	0,00	-1 794,76
658	Charges diverses de gestion courante	40 000,00	39 050,00	0,00	0,00	950,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		538 200,00	311 466,96	216 737,34	0,00	9 995,70
66	Charges financières (b) (5)	8 305,00	5 913,27	1 227,46	0,00	1 164,27
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00	6 906,21	0,00	0,00	1 093,79
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	305,00	-992,94	1 227,46	0,00	70,48
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	1 651,57	0,00	0,00	1 348,43
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	1 648,14	0,00	0,00	1 351,86
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	3,43	0,00	0,00	-3,43
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	6 400,00	6 383,75			16,25
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	6 400,00	6 383,75			16,25
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		555 905,00	325 415,55	217 964,80	0,00	12 524,65
023	Virement à la section d'investissement	6 495,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	124 000,00	103 903,92			20 096,08
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	124 000,00	103 903,92			20 096,08
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		130 495,00	103 903,92			26 591,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		130 495,00	103 903,92			26 591,08
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		686 400,00	429 319,47	217 964,80	0,00	39 115,73
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 227,46
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	992,94
= Différence ICNE N – ICNE N-1	234,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	669 000,00	672 067,17	0,00	0,00	-3 067,17
7011	Eau	520 000,00	519 903,72	0,00	0,00	96,28
701241	Redevance pollution d'origine domestique	85 000,00	81 128,19	0,00	0,00	3 871,81
704	Travaux	60 000,00	66 151,93	0,00	0,00	-6 151,93
7068	Autres prestations de services	4 000,00	4 883,33	0,00	0,00	-883,33
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	723,30	0,00	0,00	-723,30
7588	Autres	0,00	723,30	0,00	0,00	-723,30
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		669 000,00	672 790,47	0,00	0,00	-3 790,47
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	584,43	0,00	0,00	-584,43
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	581,67	0,00	0,00	-581,67
778	Autres produits exceptionnels	0,00	2,76	0,00	0,00	-2,76
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		669 000,00	673 374,90	0,00	0,00	-4 374,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	17 400,00	17 377,95			22,05
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 400,00	17 377,95			22,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 400,00	17 377,95			22,05
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		686 400,00	690 752,85	0,00	0,00	-4 352,85
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	197 100,00	0,00	197 100,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	187 100,00	0,00	187 100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 000,00	4 417,60	1 500,00	82,40
2156	Matériel spécifique d'exploitation	6 000,00	4 417,60	1 500,00	82,40
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	558 000,00	496 502,86	61 000,00	497,14
2315	Installat°, matériel et outillage technl	558 000,00	496 502,86	61 000,00	497,14
Total des dépenses d'équipement		761 100,00	500 920,46	259 600,00	579,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	48 372,72	0,00	1 627,28
1641	Emprunts en euros	50 000,00	48 372,72	0,00	1 627,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		50 000,00	48 372,72	0,00	1 627,28
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		811 100,00	549 293,18	259 600,00	2 206,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	17 400,00	17 377,95		22,05
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	17 400,00	17 377,95		22,05
1391	Subventions d'équipement	17 400,00	17 377,95		22,05
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		17 400,00	17 377,95		22,05
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		828 500,00	566 671,13	259 600,00	2 228,87
Pour information		280 888,61			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	170 000,00	80 205,50	80 000,00	9 794,50
131	Subvention d'équipement	170 000,00	80 205,50	80 000,00	9 794,50
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	634 598,00	400 000,00	0,00	234 598,00
1641	Emprunts en euros	634 598,00	400 000,00	0,00	234 598,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		804 598,00	480 205,50	80 000,00	244 392,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	174 296,72	174 296,72	0,00	0,00
1068	Autres réserves	174 296,72	174 296,72	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		174 296,72	174 296,72	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		978 894,72	654 502,22	80 000,00	244 392,50
021	Virement de la section d'exploitation	6 495,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	124 000,00	103 903,92		20 096,08
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	500,00	166,00		334,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	14 000,00	0,00		14 000,00
2813	Constructions	25 000,00	22 661,43		2 338,57
28156	Matériel spécifique d'exploitation	84 500,00	81 076,49		3 423,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		130 495,00	103 903,92		26 591,08
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		130 495,00	103 903,92		26 591,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 109 389,72	758 406,14	80 000,00	270 983,58
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 27










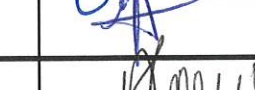




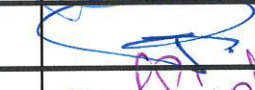
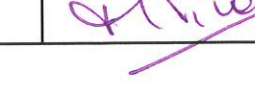


Contre : 2 (Izard - Leonardelli)

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Maire,
A Fronton le 01/01/2000
(1) Le Maire,



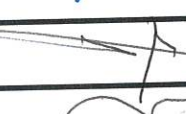


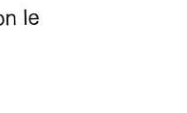


Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Fronton, le 01/01/2000
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Bruno HONTANS	
Charlotte BOUDARD PIERRON	
Danielle HISSLER	
David RELATS	
Didier DENAT	
Elizabeth BROCCO	
Eulalie LAMENDIN	
Fabrice GARGALE	
Ghariba GHOUATI	
Guy DEJEAN	
Horacio CARVALHO	
Hugo CAVAGNAC	
Isabelle MORENO	
Jean SACRE	
Jean-Luc VERDOT	
Julien LEONARDELLI	
Karine BARRIERE	
Marie-Ange SORIANO	
Maurice GARRABET	
Michel PABAN	
Monique PICAT	

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Berger
Levrault

D

Nathalie POURCEL	
Nicole IZARD	
Patricia GARCIA	
Patrick IGON	
Pierre JEANJEAN	
Raymond LAUTA	
Sandrine PUJOL	
Sylvie LASBENNES	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 29
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 27
Contre : 0
Refus de vote : 0
Abst : 2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 17

OBJET : affectation du résultat 2021 - Eau potable

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente :

En section d'investissement :

- un déficit de 89 153.60 €
- RAR Dépenses 259 600.00 €
- RAR Recettes 80 000.00 €

Section de fonctionnement :

- un excédent de 43 468.58 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

INVESTISSEMENT : Résultat N : RAR Dépenses : RAR Recettes : Soit :	- 89 153.60 € - 259 000.00 € + 80 000.00 € - 268 753.60 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : • Excédent : • Déficit :	43 468.58 €
AFFECTATION OBLIGATOIRE : • Apurement partiel du déficit d'investissement • Réserves réglementées • Virement à la section d'investissement	43 468.58 €
SOLDE DISPONIBLE : • Affectation en réserve au 1068 • Report à nouveau créditeur	

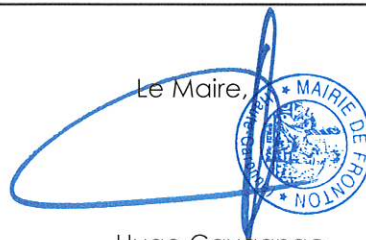
Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire,



Hugo Cavagnac

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ,, BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 29
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 27
Contre : 0
Refus de vote : 0
Abst : 2 (Léonardelli, IZARD)
Délibération n° : 2022 - 18

OBJET : compte de gestion 2021 - Assainissement

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

TRES. FRONTON

Exercice 2021

20900 - SCE ASST DE FRONTON -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	808 000,63	606 800,00	1 414 800,63
Titres de recettes émis (b)	416 676,41	662 929,04	1 079 605,45
Réductions de titres (c)		16 639,09	16 639,09
Recettes nettes (d = b - c)	416 676,41	646 289,95	1 062 966,36
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	808 000,00	606 800,00	1 414 800,00
Mandats émis (f)	120 467,63	572 451,72	692 919,35
Annulations de mandats (g)		19 807,36	19 807,36
Dépenses nettes (h = f - g)	120 467,63	552 644,36	673 111,99
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	296 208,78	93 645,59	389 854,37
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-213102023-20220328-2022_18-DE

SCE ASST DE FRONTON -					
Investissement	188 332,80		296 208,78		
Fonctionnement	162 825,83	162 825,83	93 645,59		93 645,59
Sous-Total	351 158,63	162 825,83	389 854,37		578 187,17
TOTAL III	351 158,63	162 825,83	389 854,37		578 187,17
TOTAL I + II + III	351 158,63	162 825,83	389 854,37		578 187,17

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.
les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire



Hugo Cavagnac

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 28 Mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 28
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 26
Contre : 2 (Léonardelli, IZARD)
Refus de vote : 0
Abst : 0

Délibération n° : 2022 - 19

OBJET : compte administratif 2021 - Assainissement

S'agissant d'une délibération où le compte administratif de l'ordonnateur est débattu, M. le Maire s'est retiré des débats et laisse la Présidence à Mme Karine Barrière.

	DEPENSES	RECETTES
	Fonctionnement	
Prévu 2021	606 800.00	606 800.00
Réalisé 2021	527 492.06	646 289.95
A rattacher	25 152.30	0.00
Résultat 2021		93 645.59
	Investissement	
Prévision 2021	808 000.00	808 000.00
Réalisé 2021	120 467.63	416 676.41
Résultat 2021		296 208.78
Report 2020		188 332.80
Résultat cumulé 2021		484 541.58
RAR 2021	681 000.00	110 000.00
Résultat final	86 458.42	

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des écritures, approuve le compte administratif 2021 du service de l'assainissement collectif.

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire


Hugo Cavagnac

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21310202300065	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Commune de FRONTON
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE FRONTON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	552 644,36	G	646 289,95	G-A	93 645,59
	Section d'investissement	B	120 467,63	H	416 676,41	H-B	296 208,78

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	188 332,80 (si excédent)		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	673 111,99 A+B+C+D	Q=	1 251 299,16 G+H+I+J	=Q-P	578 187,17

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	681 000,00	L	110 000,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	681 000,00	= K+L	110 000,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	552 644,36	= G+I+K	646 289,95	93 645,59	
	Section d'investissement	= B+D+F	801 467,63	= H+J+L	715 009,21	-86 458,42	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 354 111,99	= G+H+I+J+K+L	1 361 299,16	7 187,17	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	110 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	110 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Dépenses non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)			
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	670 000,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	119 500,00	69 144,06	13 189,95	0,00	37 165,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 500,00	15 331,63	0,00	0,00	168,37
014	Atténuations de produits	51 000,00	50 113,00	0,00	0,00	887,00
65	Autres charges de gestion courante	225 000,00	220 925,06	0,00	0,00	4 074,94
Total des dépenses de gestion courante		411 000,00	355 513,75	13 189,95	0,00	42 296,30
66	Charges financières	23 500,00	9 158,16	11 962,35	0,00	2 379,49
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	3 577,32	0,00	0,00	2 422,68
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	6 300,00	6 263,75			36,25
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		446 800,00	374 512,98	25 152,30	0,00	47 134,72
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (4)	160 000,00	152 979,08			7 020,92
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		160 000,00	152 979,08			7 020,92
TOTAL		606 800,00	527 492,06	25 152,30	0,00	54 155,64
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	583 300,00	619 209,39	0,00	0,00	-35 909,39
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 300,00	4 635,90	0,00	0,00	-2 335,90
75	Autres produits de gestion courante	200,00	265,20	0,00	0,00	-65,20
Total des recettes de gestion courante		585 800,00	624 110,49	0,00	0,00	-38 310,49
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 196,51	0,00	0,00	-1 196,51
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		585 800,00	625 307,00	0,00	0,00	-39 507,00
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (4)	21 000,00	20 982,95			17,05
043	Opérat ^o ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		21 000,00	20 982,95			17,05
TOTAL		606 800,00	646 289,95	0,00	0,00	-39 489,95
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	5 880,00	4 000,00	120,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	690 000,00	15 806,96	670 000,00	4 193,04
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	707 000,00	21 686,96	681 000,00	4 313,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	77 797,72	0,00	2 202,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	80 000,00	77 797,72	0,00	2 202,28
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	787 000,00	99 484,68	681 000,00	6 515,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	21 000,00	20 982,95		17,05
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	21 000,00	20 982,95		17,05
	TOTAL	808 000,00	120 467,63	681 000,00	6 532,37
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	180 000,00	66 454,14	110 000,00	3 545,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	82 842,00	0,00	0,00	82 842,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	262 842,00	66 454,14	110 000,00	86 387,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 000,00	34 417,36	0,00	-417,36
106	Réserves (5)	162 825,83	162 825,83	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	196 825,83	197 243,19	0,00	-417,36
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	459 667,83	263 697,33	110 000,00	85 970,50
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	160 000,00	152 979,08		7 020,92
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	160 000,00	152 979,08		7 020,92
	TOTAL	619 667,83	416 676,41	110 000,00	92 991,42
	Pour information	188 332,80			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régle effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	82 334,01		82 334,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 331,63		15 331,63
014	Atténuations de produits	50 113,00		50 113,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	220 925,06		220 925,06
66	Charges financières	21 120,51	0,00	21 120,51
67	Charges exceptionnelles	3 577,32	0,00	3 577,32
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	6 263,75	152 979,08	159 242,83
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	399 665,28	152 979,08	552 644,36

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	552 644,36
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 982,95	20 982,95
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	77 797,72	0,00	77 797,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	5 880,00	0,00	5 880,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	15 806,96	0,00	15 806,96
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	99 484,68	20 982,95	120 467,63

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	120 467,63
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINIS

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	619 209,39		619 209,39
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	4 635,90		4 635,90
75	Autres produits de gestion courante	265,20		265,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 196,51	20 982,95	22 179,46
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	625 307,00	20 982,95	646 289,95

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	646 289,95
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	34 417,36	0,00	34 417,36
13	Subventions d'investissement	66 454,14	0,00	66 454,14
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		152 979,08	152 979,08
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	100 871,50	152 979,08	253 850,58

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	188 332,80
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	162 825,83
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	605 009,21
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	119 500,00	69 144,06	13 189,95	0,00	37 165,99
604	Achats d'études, prestations de services	70 000,00	54 590,80	5 000,00	0,00	10 409,20
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00	789,21	1 000,00	0,00	3 210,79
6064	Fournitures administratives	400,00	238,80	0,00	0,00	161,20
61523	Entretien, réparations réseaux	29 000,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	14 000,00	12 619,32	7 189,95	0,00	-5 809,27
626	Frais postaux et frais télécommunication*	1 100,00	905,93	0,00	0,00	194,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 500,00	15 331,63	0,00	0,00	168,37
621	Personnel extérieur au service	15 500,00	15 331,63	0,00	0,00	168,37
014	Atténuations de produits (4)	51 000,00	50 113,00	0,00	0,00	887,00
706129	Reverset redevance modernisat° agence eau	51 000,00	50 113,00	0,00	0,00	887,00
65	Autres charges de gestion courante	225 000,00	220 925,06	0,00	0,00	4 074,94
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	125,42	0,00	0,00	1 874,58
6542	Créances éteintes	3 000,00	799,64	0,00	0,00	2 200,36
658	Charges diverses de gestion courante	220 000,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		411 000,00	355 513,75	13 189,95	0,00	42 296,30
66	Charges financières (b) (5)	23 500,00	9 158,16	11 962,35	0,00	2 379,49
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	22 603,72	0,00	0,00	2 396,28
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 500,00	-13 445,56	11 962,35	0,00	-16,79
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	3 577,32	0,00	0,00	2 422,68
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	3 577,32	0,00	0,00	2 422,68
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	6 300,00	6 263,75			36,25
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	6 300,00	6 263,75			36,25
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		446 800,00	374 512,98	25 152,30	0,00	47 134,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	160 000,00	152 979,08			7 020,92
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	160 000,00	152 979,08			7 020,92
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		160 000,00	152 979,08			7 020,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		160 000,00	152 979,08			7 020,92
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		606 800,00	527 492,06	25 152,30	0,00	54 155,64
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	11 962,35
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	13 445,56
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 483,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	583 300,00	619 209,39	0,00	0,00	-35 909,39
704	Travaux	150 000,00	192 156,78	0,00	0,00	-42 156,78
70611	Redevance d'assainissement collectif	390 000,00	381 515,62	0,00	0,00	8 484,38
706121	Redevance modernisation des réseaux	43 300,00	45 536,99	0,00	0,00	-2 236,99
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 300,00	4 635,90	0,00	0,00	-2 335,90
74	Subventions d'exploitation	2 300,00	4 635,90	0,00	0,00	-2 335,90
75	Autres produits de gestion courante	200,00	265,20	0,00	0,00	-65,20
7588	Autres	200,00	265,20	0,00	0,00	-65,20
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		585 800,00	624 110,49	0,00	0,00	-38 310,49
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 196,51	0,00	0,00	-1 196,51
771	Produits exception. / opérations gestion	0,00	1 175,15	0,00	0,00	-1 175,15
778	Autres produits exceptionnels	0,00	21,36	0,00	0,00	-21,36
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		585 800,00	625 307,00	0,00	0,00	-39 507,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	21 000,00	20 982,95			17,05
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	21 000,00	20 982,95			17,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		21 000,00	20 982,95			17,05
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		606 800,00	646 289,95	0,00	0,00	-39 489,95
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	5 880,00	4 000,00	120,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 000,00	5 880,00	4 000,00	120,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	690 000,00	15 806,96	670 000,00	4 193,04
2315	Installat°, matériel et outillage techni	690 000,00	15 806,96	670 000,00	4 193,04
Total des dépenses d'équipement		707 000,00	21 686,96	681 000,00	4 313,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	77 797,72	0,00	2 202,28
1641	Emprunts en euros	80 000,00	77 797,72	0,00	2 202,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		80 000,00	77 797,72	0,00	2 202,28
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		787 000,00	99 484,68	681 000,00	6 515,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	21 000,00	20 982,95		17,05
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	21 000,00	20 982,95		17,05
1391	Subventions d'équipement	21 000,00	20 982,95		17,05
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		21 000,00	20 982,95		17,05
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		808 000,00	120 467,63	681 000,00	6 532,37
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	180 000,00	66 454,14	110 000,00	3 545,86
131	Subvention d'équipement	180 000,00	66 454,14	110 000,00	3 545,86
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	82 842,00	0,00	0,00	82 842,00
1641	Emprunts en euros	82 842,00	0,00	0,00	82 842,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		262 842,00	66 454,14	110 000,00	86 387,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	196 825,83	197 243,19	0,00	-417,36
10222	FCTVA	34 000,00	34 417,36	0,00	-417,36
1068	Autres réserves	162 825,83	162 825,83	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		196 825,83	197 243,19	0,00	-417,36
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		459 667,83	263 697,33	110 000,00	85 970,50
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	160 000,00	152 979,08		7 020,92
2803	Frais d'études, recherche et développ.	4 000,00	3 203,00		797,00
2812	Agencements, aménagements de terrains	1 300,00	1 183,00		117,00
2813	Constructions	1 500,00	529,00		971,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	153 000,00	147 943,08		5 056,92
28158	Autres matériels, outillage technique	200,00	121,00		79,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		160 000,00	152 979,08		7 020,92
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		160 000,00	152 979,08		7 020,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		619 667,83	416 676,41	110 000,00	92 991,42
Pour information		188 332,80			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 27

Contre : 2

Abstentions : 0


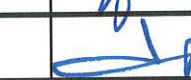



















27
2
0

CIZARD - LEONARDELLI




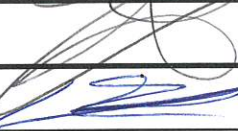




Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Maire,
A Fronton le 01/01/2000
(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Fronton, le 01/01/2000
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Bruno HONTANS	
Charlotte BOUDARD PIERRON	
Danielle HISSLER	
David RELATS	
Didier DENAT	
Elizabeth BROCCO	
Eulalie LAMENDIN	
Fabrice GARGALE	
Ghariba GHOUATI	
Guy DEJEAN	
Horacio CARVALHO	
Hugo CAVAGNAC	
Isabelle MORENO	
Jean SACRE	
Jean-Luc VERDOT	
Julien LEONARDELLI	
Karine BARRIERE	
Marie-Ange SORIANO	
Maurice GARRABET	
Michel PABAN	
Monique PICAT	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nathalie POURCEL	
Nicole IZARD	
Patricia GARCIA	
Patrick IGON	
Pierre JEANJEAN	
Raymond LAUTA	
Sandrine PUJOL	
Sylvie LASBENNES	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ,. BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 29
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 27
Contre : 0
Refus de vote : 0
Abst : 2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 20

OBJET : affectation du résultat 2021 - Assainissement

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente :

En section d'investissement :

- un excédent de 484 541.58€
- RAR Dépenses 681 000.00 €
- RAR Recettes 110 000.00 €

En section de fonctionnement :

- un excédent de 93 645.59 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

INVESTISSEMENT : Résultat N : RAR Dépenses : RAR Recettes : Soit :	+ 484 541.58 - 681 000.00 + 110 000.00 - 86 458.42
RESULTAT DE L'EXERCICE : • Excédent : • Déficit :	93 645.59 €
AFFECTATION OBLIGATOIRE : • Apurement du déficit d'investissement • Réserves réglementées • Virement à la section d'investissement	86 458.42 €
SOLDE DISPONIBLE : • Affectation en réserve au 1068 • Report à nouveau créditeur	7 187.17 €

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire


Hugo Cavagnac

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel
Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 29
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 27
Contre : 0
Refus de vote : 0
Abst : 2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 21

OBJET : compte de gestion 2021 - Commune

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Approuve le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

10000 - FRONTON -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 439 419,88	7 184 460,00	15 623 879,88
Titres de recettes émis (b)	2 940 519,35	7 677 224,38	10 617 743,73
Réductions de titres (c)	776,58	150 586,54	151 363,12
Recettes nettes (d = a - c)	2 939 742,77	7 526 637,84	10 466 380,61
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 439 419,00	7 184 460,00	15 623 879,00
Mandats émis (f)	3 651 227,90	6 645 530,37	10 296 758,27
Annulations de mandats (g)	74 509,78	113 455,07	187 964,85
Dépenses nettes (h = e - g)	3 576 718,12	6 532 075,30	10 108 793,42
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		994 562,54	337 587,19
(h - d) Déficit	636 975,35		

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-213102023-20220328-2022_21-DE

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	INTEGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	2 873 344,86		-636 975,35		2 236 369,51
Fonctionnement	1 340 285,02	1 040 285,02	994 562,54	1 004,09	1 295 566,63
TOTAL I	4 213 629,88	1 040 285,02	357 587,19	1 004,09	3 531 936,14

**Acte rendu exécutoire en application des
dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.**

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire,



Hugo Cavagnac



COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 28 Mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel
Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 28
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 26
Contre : 2 (Léonardelli, Izard)
Refus de vote : 0
Abst : 0
Délibération n° : 2022 - 22

OBJET : compte administratif 2021 - Commune

S'agissant d'une délibération où le compte administratif de l'ordonnateur est débattu, M. le Maire s'est retiré des débats et laisse la Présidence à Mme Karine Barrière.

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement		
Prévu 2021	6 878 660.00	6 878 660.09
Réalisé 2021	6 441 296.14	7 413 226.58
A rattacher	90 779.16	113 411.26
Report 2020		301 004.09
Résultat 2021		1 295 566.63
Investissement		
Prévision 2021	8 439 419.00	8 439 419.86
Réalisé 2021	3 576 718.12	2 939 742.77
Résultat 2021	636 975.35	
Report 2020		2 873 344.86
Résultat cumulé 2021		2 236 369.51
RAR 2021	4 030 300.00	734 710.00
Résultat final	1 059 220.49	

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des écritures, approuve le compte administratif 2021 du budget principal.

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.
les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire,


Hugo Cavagnac



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Commune de FRONTON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310202300016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FRONTON

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le



ID : 031-213102023-20220328-2022_22-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 532 075,30	G	7 526 637,84
	Section d'investissement	B	3 576 718,12	H	2 939 742,77
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	301 004,09 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 873 344,86 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	10 108 793,42	= G+H+I+J	13 640 729,56
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	4 030 300,00	L	734 710,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	4 030 300,00	= K+L	734 710,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	6 532 075,30	= G+I+K	7 827 641,93
	Section d'investissement	= B+D+F	7 607 018,12	= H+J+L	6 547 797,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	14 139 093,42	= G+H+I+J+K+L	14 375 439,56

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 4 030 300,00	L 734 710,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	734 710,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 000,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35	40 000,00	
36	Opération d'équipement n° 36	20 800,00	
40	Opération d'équipement n° 40	2 633 000,00	
43	Opération d'équipement n° 43	36 000,00	
44	Opération d'équipement n° 44	283 000,00	
45	Opération d'équipement n° 45	925 000,00	
700	Opération d'équipement n° 700	18 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 121 300,00	1 962 418,58	65 379,04	0,00	93 502,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 465 000,00	2 408 100,17	0,00	0,00	56 899,83
014	Atténuations de produits	420 000,00	416 798,00	0,00	0,00	3 202,00
65	Autres charges de gestion courante	510 300,00	506 893,86	2 839,77	0,00	566,37
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 516 600,00	5 294 210,61	68 218,81	0,00	154 170,58
66	Charges financières	105 408,00	70 117,92	22 560,35	0,00	12 729,73
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	1 116,00	0,00	0,00	3 884,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	9 500,00	9 428,50			71,50
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 636 508,00	5 374 873,03	90 779,16	0,00	170 855,81
023	Virement à la section d'investissement (2)	479 010,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	763 142,00	1 066 423,11			-303 281,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 242 152,00	1 066 423,11			175 728,89
TOTAL		6 878 660,00	6 441 296,14	90 779,16	0,00	346 584,70
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	127 909,90	0,00	0,00	-77 909,90
70	Produits services, domaine et ventes div	559 100,00	512 582,74	112 611,26	0,00	-66 094,00
73	Impôts et taxes	4 075 630,00	4 364 802,74	0,00	0,00	-289 172,74
74	Dotations et participations	1 646 736,00	1 830 289,32	800,00	0,00	-184 353,32
75	Autres produits de gestion courante	180 000,00	194 889,04	0,00	0,00	-14 889,04
Total des recettes de gestion courante		6 511 466,00	7 030 473,74	113 411,26	0,00	-632 419,00
76	Produits financiers	40,00	39,28	0,00	0,00	0,72
77	Produits exceptionnels	11 000,00	334 904,16	0,00	0,00	-323 904,16
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 522 506,00	7 365 417,18	113 411,26	0,00	-956 322,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	55 150,00	47 809,40			7 340,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		55 150,00	47 809,40			7 340,60
TOTAL		6 577 656,00	7 413 226,58	113 411,26	0,00	-948 981,84
Pour information		(3) 301 004,09				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le



ID : 031-213102023-20220328-2022_22-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	79 800,00	49 872,00	17 000,00	12 728,00
204	Subventions d'équipement versées	255 400,00	213 249,20	20 000,00	22 150,80
21	Immobilisations corporelles	1 194 600,00	700 687,97	37 500,00	456 412,03
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 364 669,00	2 122 939,17	3 955 800,00	285 929,83
	Total des dépenses d'équipement	7 894 269,00	3 086 748,34	4 030 300,00	777 220,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	455 000,00	442 160,38	0,00	12 839,62
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	490 000,00	442 160,38	0,00	47 839,62
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 384 269,00	3 528 908,72	4 030 300,00	825 060,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	55 150,00	47 809,40		7 340,60
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	55 150,00	47 809,40		7 340,60
	TOTAL	8 439 419,00	3 576 718,12	4 030 300,00	832 400,88
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 891 645,00	121 665,57	734 710,00	1 035 269,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	690 993,00	70 922,11	0,00	620 070,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 582 638,00	192 587,68	734 710,00	1 655 340,32
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	380 000,00	639 621,96	0,00	-259 621,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 040 285,02	1 040 285,02	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	825,00	0,00	175,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	319 200,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 740 485,02	1 680 731,98	0,00	59 753,04
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 323 123,02	1 873 319,66	734 710,00	1 715 093,36
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	479 010,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	763 142,00	1 066 423,11		-303 281,11
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 242 152,00	1 066 423,11		175 728,89
	TOTAL	5 565 275,02	2 939 742,77	734 710,00	1 890 822,25

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Restes à réaliser

Affiché le

au 31/12

ID : 031-213102023-20220328-2022_22-DE

Berger

Levrault

Crédits annulés

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis		
	Pour information	(2) 2 873 344,86			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 121 300,00	1 962 418,58	65 379,04	0,00	93 502,38
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	0,00	1 122,00	0,00	0,00	-1 122,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	881 000,00	835 455,31	18 218,67	0,00	27 326,02
60611	Eau et assainissement	12 000,00	8 901,49	0,00	0,00	3 098,51
60612	Energie - Electricité	250 000,00	248 810,66	0,00	0,00	1 189,34
60621	Combustibles	55 000,00	69 049,03	0,00	0,00	-14 049,03
60622	Carburants	10 000,00	9 484,35	320,43	0,00	195,22
60623	Alimentation	18 000,00	21 519,90	7,07	0,00	-3 526,97
60624	Produits de traitement	0,00	2 620,64	0,00	0,00	-2 620,64
60628	Autres fournitures non stockées	6 000,00	1 932,88	344,44	0,00	3 722,68
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	26 654,10	1 712,14	0,00	1 633,76
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	36 147,81	7 294,29	0,00	-33 442,10
60636	Vêtements de travail	12 000,00	13 227,56	464,71	0,00	-1 692,27
6064	Fournitures administratives	12 000,00	9 741,32	64,26	0,00	2 194,42
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	20 000,00	16 711,02	132,91	0,00	3 156,07
6067	Fournitures scolaires	35 000,00	29 552,15	2 321,33	0,00	3 126,52
6068	Autres matières et fournitures	120 000,00	36 647,76	4 741,58	0,00	78 610,66
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	1 200,00	1 044,00	0,00	3 758,00
6132	Locations immobilières	25 000,00	23 985,88	0,00	0,00	1 014,12
6135	Locations mobilières	12 000,00	14 991,85	0,00	0,00	-2 991,85
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	3 412,90	0,00	0,00	-3 412,90
61521	Entretien terrains	50 000,00	32 496,00	2 604,00	0,00	14 900,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	29 869,90	554,35	0,00	-424,25
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	728,40	0,00	0,00	-728,40
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	2 138,40	0,00	0,00	7 861,60
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	211,12	0,00	0,00	9 788,88
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	13 644,13	3 322,48	0,00	-1 966,61
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	10 653,60	7 784,19	0,00	-3 437,79
6156	Maintenance	125 000,00	129 360,54	2 784,00	0,00	-7 144,54
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6168	Autres primes d'assurance	20 000,00	20 447,42	0,00	0,00	-447,42
617	Etudes et recherches	0,00	8 592,00	0,00	0,00	-8 592,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 931,37	86,90	0,00	-518,27
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	11 193,20	1 906,96	0,00	-5 100,16
6188	Autres frais divers	0,00	1 258,29	0,00	0,00	-1 258,29
6226	Honoraires	40 000,00	42 168,11	0,00	0,00	-2 168,11
6228	Divers	60 000,00	33 313,87	0,00	0,00	26 686,13
6231	Annonces et insertions	2 000,00	3 491,42	0,00	0,00	-1 491,42
6232	Fêtes et cérémonies	50 000,00	41 338,05	5 738,72	0,00	2 923,23
6237	Publications	15 000,00	5 404,80	0,00	0,00	9 595,20
6238	Divers	13 000,00	11 929,00	0,00	0,00	1 071,00
6241	Transports de biens	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6247	Transports collectifs	5 000,00	4 023,00	3 265,00	0,00	-2 288,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	266,00	0,00	0,00	4 734,00
6256	Missions	2 500,00	1 343,62	0,00	0,00	1 156,38
6257	Réceptions	2 000,00	189,00	0,00	0,00	1 811,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	13 221,05	0,00	0,00	-1 221,05
6262	Frais de télécommunications	40 000,00	49 266,88	368,85	0,00	-9 635,73
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	2 874,95	0,00	0,00	-1 374,95
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	3 544,01	0,00	0,00	-1 544,01
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	457,93	0,00	0,00	42,07
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	19 657,17	0,00	0,00	-17 657,17
6288	Autres services extérieurs	4 000,00	370,00	0,00	0,00	3 630,00
63512	Taxes foncières	17 000,00	19 173,45	0,00	0,00	-2 173,45
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 520,00	0,00	0,00	-1 520,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	297,76	0,00	-297,76
6358	Autres droits	500,00	216,49	0,00	0,00	283,51
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	32 000,00	33 956,80	0,00	0,00	-1 956,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 465 000,00	2 408 100,17	0,00	0,00	56 899,83
6218	Autre personnel extérieur	0,00	1 450,00	0,00	0,00	-1 450,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 000,00	7 008,81	0,00	0,00	2 991,19
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 000,00	27 695,86	0,00	0,00	-1 695,86
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	4 293,61	0,00	0,00	706,39
64111	Rémunération principale titulaires	1 180 000,00	1 067 795,47	0,00	0,00	112 204,53
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	30 000,00	28 921,14	0,00	0,00	1 078,86
64118	Autres indemnités titulaires	160 000,00	147 969,24	0,00	0,00	12 030,76
64131	Rémunérations non tit.	289 000,00	326 514,40	0,00	0,00	-37 514,40

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Restes à 31/12	Crédits
			Mandats émis	Charges rattachées		
64168	Autres emplois d'insertion	19 000,00	22 758,56	0,00	0,00	-3 758,56
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	12 742,31	0,00	0,00	-12 742,31
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	250 000,00	264 485,50	0,00	0,00	-14 485,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	351 000,00	342 746,96	0,00	0,00	8 253,04
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	13 969,10	0,00	0,00	-1 969,10
6455	Cotisations pour assurance du personnel	105 000,00	109 918,70	0,00	0,00	-4 918,70
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	3 403,00	0,00	0,00	-403,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	208,93	0,00	0,00	-208,93
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	15 000,00	17 384,01	0,00	0,00	-2 384,01
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	7 168,29	0,00	0,00	831,71
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	1 666,28	0,00	0,00	333,72
014	Atténuations de produits	420 000,00	416 798,00	0,00	0,00	3 202,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	3 000,00	1 498,00	0,00	0,00	1 502,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	2 000,00	1 513,00	0,00	0,00	487,00
739221	FNGIR	360 000,00	356 870,00	0,00	0,00	3 130,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	55 000,00	56 917,00	0,00	0,00	-1 917,00
65	Autres charges de gestion courante	510 300,00	506 893,86	2 839,77	0,00	566,37
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	4 000,00	3 335,40	0,00	0,00	664,60
6518	Autres	10 000,00	18 137,05	2 739,77	0,00	-10 876,82
6531	Indemnités	120 000,00	116 779,00	0,00	0,00	3 221,00
6532	Frais de mission	10 000,00	9 680,78	0,00	0,00	319,22
6533	Cotisations de retraite	8 000,00	8 650,95	0,00	0,00	-650,95
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 000,00	9 038,56	0,00	0,00	961,44
6535	Formation	10 000,00	1 171,00	0,00	0,00	8 829,00
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 216,13	0,00	0,00	283,87
6542	Créances éteintes	5 500,00	5 195,21	0,00	0,00	304,79
6553	Service d'incendie	94 000,00	93 983,26	0,00	0,00	16,74
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
65548	Autres contributions	107 000,00	140 809,01	0,00	0,00	-33 809,01
6558	Autres contributions obligatoires	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	52 000,00	36 550,00	0,00	0,00	15 450,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	60 000,00	50 346,00	100,00	0,00	9 554,00
65888	Autres	0,00	1,51	0,00	0,00	-1,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 516 600,00	5 294 210,61	68 218,81	0,00	154 170,58
66	Charges financières (b)	105 408,00	70 117,92	22 560,35	0,00	12 729,73
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000,00	97 270,61	0,00	0,00	12 729,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 592,00	-27 152,69	22 560,35	0,00	0,34
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	1 116,00	0,00	0,00	3 884,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	6,00	0,00	0,00	4 994,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 110,00	0,00	0,00	-1 110,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	9 500,00	9 428,50	0,00	0,00	71,50
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 500,00	9 428,50	0,00	0,00	71,50
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 636 508,00	5 374 873,03	90 779,16	0,00	170 855,81
023	Virement à la section d'investissement	479 010,00	0,00			479 010,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	763 142,00	1 066 423,11			-303 281,11
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	291 800,00			-291 800,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	14 000,00			-14 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	440 000,00	437 481,47			2 518,53
71355	Variat° stocks terrains aménagés	323 142,00	323 141,64			0,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 242 152,00	1 066 423,11			175 728,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 242 152,00	1 066 423,11			175 728,89
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 878 660,00	6 441 296,14	90 779,16	0,00	346 584,70
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	22 560,35
Montant des ICNE de l'exercice N-1	27 152,69
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 592,34

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le



ID : 031-213102023-20220328-2022_22-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	127 909,90	0,00	0,00	-77 909,90
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	127 909,90	0,00	0,00	-77 909,90
70	Produits services, domaine et ventes div	559 100,00	512 582,74	112 611,26	0,00	-66 094,00
70312	Redevances funéraires	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 000,00	6 076,40	0,00	0,00	13 923,60
7062	Redevances services à caractère culturel	5 000,00	2 859,50	0,00	0,00	2 140,50
7067	Redev. services périscolaires et enseign	360 000,00	409 954,09	78 921,65	0,00	-128 875,74
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	60 000,00	30 663,26	33 689,61	0,00	-4 352,87
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	4 500,00	3 995,00	0,00	0,00	505,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	2 500,00	3 023,56	0,00	0,00	-523,56
70878	Remb. frais par d'autres redevables	27 000,00	56 010,93	0,00	0,00	-29 010,93
73	Impôts et taxes	4 075 630,00	4 364 802,74	0,00	0,00	-289 172,74
73111	Impôts directs locaux	3 094 030,00	3 162 894,00	0,00	0,00	-68 864,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	18 957,00	0,00	0,00	-18 957,00
73211	Attribution de compensation	712 000,00	712 753,00	0,00	0,00	-753,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	600,00	739,00	0,00	0,00	-139,00
7336	Droits de place	22 000,00	31 026,95	0,00	0,00	-9 026,95
7343	Taxes sur les pylônes électriques	22 000,00	23 409,00	0,00	0,00	-1 409,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	220 000,00	415 023,79	0,00	0,00	-195 023,79
7388	Autres taxes diverses	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
74	Dotations et participations	1 646 736,00	1 830 289,32	800,00	0,00	-184 353,32
7411	Dotation forfaitaire	540 000,00	544 892,00	0,00	0,00	-4 892,00
74121	Dotation de solidarité rurale	670 000,00	687 339,00	0,00	0,00	-17 339,00
74127	Dotation nationale de péréquation	140 000,00	143 428,00	0,00	0,00	-3 428,00
744	FCTVA	3 500,00	3 203,33	0,00	0,00	296,67
7461	DGD	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	20 142,23	0,00	0,00	-20 142,23
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	800,00	0,00	-800,00
7473	Participat° Départements	1 550,00	3 077,16	0,00	0,00	-1 527,16
74741	Participat° Communes du GFP	1 600,00	1 355,72	0,00	0,00	244,28
74751	Participat° GFP de rattachement	20 000,00	20 626,69	0,00	0,00	-626,69
7478	Participat° Autres organismes	200 000,00	353 470,58	0,00	0,00	-153 470,58
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	544,00	0,00	0,00	-544,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	46 086,00	46 086,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
7488	Autres attributions et participations	6 000,00	6 124,61	0,00	0,00	-124,61
75	Autres produits de gestion courante	180 000,00	194 889,04	0,00	0,00	-14 889,04
752	Revenus des immeubles	180 000,00	194 887,14	0,00	0,00	-14 887,14
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,90	0,00	0,00	-1,90
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		6 511 466,00	7 030 473,74	113 411,26	0,00	-632 419,00
76	Produits financiers (b)	40,00	39,28	0,00	0,00	0,72
761	Produits de participations	0,00	39,28	0,00	0,00	-39,28
7688	Autres	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
77	Produits exceptionnels (c)	11 000,00	334 904,16	0,00	0,00	-323 904,16
7713	Libéralités reçues	0,00	1 650,62	0,00	0,00	-1 650,62
7714	Recouvré créances admises en non valeur	0,00	350,03	0,00	0,00	-350,03
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	322,20	0,00	0,00	177,80
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	305 800,00	0,00	0,00	-305 800,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 500,00	26 781,31	0,00	0,00	-16 281,31
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		6 522 506,00	7 365 417,18	113 411,26	0,00	-956 322,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	55 150,00	47 809,40			7 340,60
722	Immobilisations corporelles	40 000,00	32 665,11			7 334,89
777	Quote-part subv invest transf opte résul	15 150,00	15 144,29			5,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		55 150,00	47 809,40			7 340,60
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		6 577 656,00	7 413 226,58	113 411,26	0,00	-948 981,84

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Restes à financer	Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés		
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	301 004,09				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	79 600,00	49 872,00	17 000,00	12 728,00
202	Frais réallsat° documents urbanisme	17 200,00	4 100,00	7 000,00	6 100,00
2031	Frais d'études	20 000,00	14 772,00	10 000,00	-4 772,00
2051	Concessions, droits similaires	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	40 000,00	31 000,00	0,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	255 400,00	213 249,20	20 000,00	22 150,80
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	12 000,00	0,00	-12 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 400,00	0,00	0,00	5 400,00
2041513	GFP rat : Projet infrastructure	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	50 000,00	1 249,20	20 000,00	28 750,80
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 194 600,00	700 687,97	37 500,00	456 412,03
2111	Terrains nus	305 000,00	251 542,44	0,00	53 457,56
2115	Terrains bâtis	230 000,00	98 000,00	0,00	132 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	80 000,00	120,00	5 000,00	74 880,00
21311	Hôtel de ville	12 300,00	8 313,00	0,00	3 987,00
21312	Bâtiments scolaires	138 000,00	85 118,52	10 000,00	42 881,48
21318	Autres bâtiments publics	170 200,00	87 008,19	10 000,00	73 191,81
2132	Immeubles de rapport	18 500,00	34 485,31	0,00	-15 985,31
2152	Installations de voirie	0,00	18 600,00	0,00	-18 600,00
21571	Matériel roulant	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	74 500,00	4 116,00	0,00	70 384,00
2183	Matériel de bureau et informatique	56 500,00	263,15	4 000,00	52 236,85
2184	Mobilier	101 100,00	12 354,55	6 000,00	82 745,45
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	100 766,81	2 500,00	-98 266,81
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Opération d'équipement n° 16 (2)	13 000,00	4 130,45	0,00	8 869,55
25	Opération d'équipement n° 25 (2)	44 500,00	16 935,80	0,00	27 564,20
29	Opération d'équipement n° 29 (2)	4 800,00	4 720,45	0,00	79,55
32	Opération d'équipement n° 32 (2)	950,00	614,42	0,00	335,58
35	Opération d'équipement n° 35 (2)	150 000,00	65 946,98	40 000,00	44 053,02
36	Opération d'équipement n° 36 (2)	286 200,00	163 797,14	20 800,00	101 602,86
37	Opération d'équipement n° 37 (2)	102 000,00	0,00	0,00	102 000,00
40	Opération d'équipement n° 40 (2)	4 046 399,00	1 412 946,85	2 633 000,00	452,15
43	Opération d'équipement n° 43 (2)	150 620,00	114 384,00	36 000,00	236,00
44	Opération d'équipement n° 44 (2)	501 000,00	217 848,27	283 000,00	151,73
45	Opération d'équipement n° 45 (2)	956 600,00	31 452,57	925 000,00	147,43
700	Opération d'équipement n° 700 (2)	108 600,00	90 162,24	18 000,00	437,76
	Total des dépenses d'équipement	7 894 269,00	3 086 748,34	4 030 300,00	777 220,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
1342	Amendes de police non transférable	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	455 000,00	442 160,38	0,00	12 839,62
1641	Emprunts en euros	435 000,00	432 049,15	0,00	2 950,85
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	2 840,00	0,00	1 160,00
16871	Dettes - Etat et établissements nationaux	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	9 000,00	271,23	0,00	8 728,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00
27636	Créance C.C.A.S. et caisse des écoles	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	490 000,00	442 160,38	0,00	47 839,62
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	8 384 269,00	3 528 908,72	4 030 300,00	825 060,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	55 150,00	47 809,40		7 340,60
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	15 150,00	15 144,29		5,71
13911	Etat et établissements nationaux	7 000,00	6 998,22		1,78
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 980,00	1 973,40		6,60
13918	Autres subventions d'équipement	6 170,00	6 172,67		-2,67

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au	Crédits annulés
	Charges transférées (6)	40 000,00	32 665,11		7 334,89
21312	Bâtiments scolaires	0,00	22 356,56		-22 356,56
21318	Autres bâtiments publics	40 000,00	4 141,64		35 858,36
2132	Immeubles de rapport	0,00	6 166,91		-6 166,91
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		55 150,00	47 809,40		7 340,60
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 439 419,00	3 576 718,12	4 030 300,00	832 400,88
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 891 645,00	121 665,57	734 710,00	1 035 269,43
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	38 445,00	90 000,00	0,00	-51 555,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	23 465,57	0,00	-23 465,57
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	667 000,00	0,00	333 000,00	334 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	702 000,00	8 200,00	268 410,00	425 390,00
1323	Subv. non transf. Départements	280 900,00	0,00	0,00	280 900,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	130 000,00	0,00	50 000,00	80 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	73 300,00	0,00	83 300,00	-10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	690 993,00	70 922,11	0,00	620 070,89
1641	Emprunts en euros	620 993,00	0,00	0,00	620 993,00
16873	Dettes - Départements	70 000,00	70 922,11	0,00	-922,11
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 582 638,00	192 587,68	734 710,00	1 655 340,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 420 285,02	1 679 906,98	0,00	-259 621,96
1021	Dotation	0,00	17 160,00	0,00	-17 160,00
10222	FCTVA	150 000,00	220 258,86	0,00	-70 258,86
10226	Taxe d'aménagement	230 000,00	402 203,10	0,00	-172 203,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 040 285,02	1 040 285,02	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	825,00	0,00	175,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	319 200,00		0,00	
Total des recettes financières		1 740 485,02	1 680 731,98	0,00	59 753,04
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 323 123,02	1 873 319,66	734 710,00	1 715 093,36
021	Virement de la sect° de fonctionnement	479 010,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	763 142,00	1 066 423,11		-303 281,11
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	14 000,00		-14 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	291 800,00		-291 800,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 000,00	8 873,90		1 126,10
28031	Frais d'études	8 000,00	84,00		7 916,00
2804114	Voirie	4 000,00	3 021,50		978,50
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	8 000,00	7 077,50		922,50
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	2 000,00	890,00		1 110,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	514,00		-514,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	121 000,00	103 332,00		17 668,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	2 000,00	1 809,00		191,00
28041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	2 000,00	0,00		2 000,00
28041641	IC : Bien mobilier, matériel	20 000,00	15 375,00		4 625,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	8 000,00	7 388,89		611,11
28051	Concessions et droits similaires	12 000,00	13 485,36		-1 485,36
28128	Autres aménagements de terrains	2 500,00	2 217,00		283,00
281311	Hôtel de ville	100,00	21,00		79,00
281312	Bâtiments scolaires	10 000,00	7 548,00		2 452,00
281318	Autres bâtiments publics	10 000,00	8 567,90		1 432,10
28132	Immeubles de rapport	0,00	1 397,00		-1 397,00
28135	Installations générales, agencements, ..	400,00	440,00		-40,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 000,00	1 432,00		568,00
281571	Matériel roulant	5 000,00	8 762,00		-3 762,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 000,00	2 438,79		561,21
28158	Autres installat°, matériel et outillage	35 000,00	60 811,30		-25 811,30

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis		
28181	Installations générales, aménagt divers	15 000,00	16 815,00		-1 815,00
28183	Matériel de bureau et informatique	80 000,00	80 048,29		-20 048,29
28184	Mobilier	40 000,00	22 942,43		17 057,57
28188	Autres immo. corporelles	60 000,00	62 189,61		-2 189,61
3555	Terrains aménagés	323 142,00	323 141,64		0,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 242 152,00	1 066 423,11		175 728,89
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 242 152,00	1 066 423,11		175 728,89
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 565 275,02	2 939 742,77	734 710,00	1 890 822,25
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		2 873 344,86			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour

Contre

Abstentions : 0

27
2 (Izard. Lionardelli)

Date de convocation : 14/02/2022

Présenté par (1) Le Maire.

A Fronton, le 01/01/2000





















Le Maire



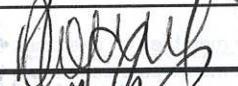
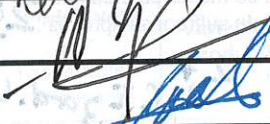






Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Fronton, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Bruno HONTANS	
Charlotte BOUDARD PIERRON	
Danielle HISSLER	
David RELATS	
Didier DENAT	
Elizabeth BROCCO	
Eulalie LAMENDIN	
Fabrice GARGALE	
Ghariba GHOUATI	
Guy DEJEAN	
Horacio CARVALHO	
Hugo CAVAGNAC	
Isabelle MORENO	
Jean SACRE	
Jean-Luc VERDOT	
Julien LEONARDELLI	
Karine BARRIERE	
Marie-Ange SORIANO	
Maurice GARRABET	
Michel PABAN	
Monique PICAT	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nathalie POURCEL	
Nicole IZARD	
Patricia GARCIA	
Patrick IGON	
Pierre JEANJEAN	
Raymond LAUTA	
Sandrine PUJOL	
Sylvie LASBENNES	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES., GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel
Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 29
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 27
Contre : 0
Refus de vote : 0
Abst : 2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 23

OBJET : affectation du résultat 2021 - Commune

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente :

- En section d'investissement, un déficit de : 1 059 220.49 €
- En section de fonctionnement, un excédent de 1 295 566.63 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

INVESTISSEMENT : Résultat 2021 RAR Dépenses : RAR Recettes : Soit :	+ 2 236 369.51 € - 4 030 300.00 € + 734 710.00 € - 1 059 220.49 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : • Excédent 2021 à affecter • Déficit :	1 295 566.63
AFFECTATION OBLIGATOIRE : • Apurement du déficit d'investissement • Réserves réglementées • Virement à la section d'investissement	1 059 220.49
SOLDE DISPONIBLE : • Affectation en réserve au 1068 • Report à nouveau créditeur	236 346.14 €

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire



Hugo Cavagnac

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 28 Mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES., GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 29
Nuls : 0
Don't pouvoir : 5
Pour : 27
Contre : 0
Refus de vote : 0
Abst : 2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 24

OBJET : compte de gestion 2021 - Photovoltaïque

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Approuve le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

21000 - PHOTOVOLTAÏQUE FRONTON

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	45 131,02	26 500,00	71 631,02
Titres de recettes émis (b)	39 606,02	26 761,73	66 367,75
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	39 606,02	26 761,73	66 367,75
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	45 130,44	26 500,00	71 630,44
Mandats émis (f)	15 375,00	16 602,17	31 977,17
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	15 375,00	16 602,17	31 977,17
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	24 231,02	10 159,56	34 390,58
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

ID : 031-213102023-20220328-2022_24-DE

Berger
Levrault

PHOTOVOLTAIQUE FRONTON					
Investissement	-161,44		24 231,02		24 069,58
Fonctionnement	24 231,02	24 231,02	10 159,56		10 159,56
Sous-Total	24 069,58	24 231,02	34 390,58		34 229,14
TOTAL III	24 069,58	24 231,02	34 390,58		34 229,14
TOTAL I + II + III	24 069,58	24 231,02	34 390,58		34 229,14

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire,



Hugo Cavagnac



COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 28 Mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ,. BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 28

Nuls : 0

Dont pouvoir : 5

Pour : 26

Contre : 2 (Léonardelli, Izard)

Refus de vote : 0

Abst : 0

Délibération n° : 2022 - 25**OBJET : compte administratif 2021 - Photovoltaïque**

S'agissant d'une délibération où le compte administratif de l'ordonnateur est débattu, M. le Maire s'est retiré des débats et laisse la Présidence à Mme Karine Barrière.

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement		
Prévu 2021	26 500.00	26 500.00
Réalisé 2021	16 602.17	26 761.73
A rattacher	0.00	0.00
Résultat 2021		10 159.56
Investissement		
Prévision 2021	45 130.44	45 131.02
Réalisé 2021	15 375.00	39 606.02
Résultat 2021		24 231.02
Report 2020	161.44	
Résultat cumulé 2021		24 069.58
RAR 2021	0.00	0.00
Résultat final		24 069.58

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des écritures, approuve le compte administratif 2021 du budget principal.

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire,



Hugo Cavagnac



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21310202300123	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune Commune de FRONTON
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE FRONTON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET PRODUCTION ELECTRICITE PHOTOVOLTAIQUE (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	16 602,17	G	26 761,73	G-A	10 159,56
	Section d'investissement	B	15 375,00	H	39 606,02	H-B	24 231,02

		DEPENSES		RECETTES	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	161,44 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	32 138,61 A+B+C+D	Q=	66 367,75 G+H+I+J	=Q-P	34 229,14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation		Section d'investissement		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	
		E	0,00	F	0,00	= E+F	0,00
		K	0,00	L	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	16 602,17	= G+I+K	26 761,73		10 159,56
	Section d'investissement	= B+D+F	15 536,44	= H+J+L	39 606,02		24 069,58
	TOTAL CUMULE	=	32 138,61 A+B+C+D+E+F	=	66 367,75 G+H+I+J+K+L		34 229,14

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 600,00	1 227,17	0,00	0,00	4 372,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 600,00	1 227,17	0,00	0,00	4 372,83
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 600,00	1 227,17	0,00	0,00	4 372,83
023	Virement à la section d'investissement (4)	5 400,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 500,00	15 375,00			125,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		20 900,00	15 375,00			5 525,00
TOTAL		26 500,00	16 602,17	0,00	0,00	9 897,83
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 000,00	11 386,73	0,00	0,00	-386,73
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		11 000,00	11 386,73	0,00	0,00	-386,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 000,00	11 386,73	0,00	0,00	-386,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 500,00	15 375,00			125,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 500,00	15 375,00			125,00
TOTAL		26 500,00	26 761,73	0,00	0,00	-261,73
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 469,00	0,00	0,00	29 469,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	29 469,00	0,00	0,00	29 469,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	29 469,00	0,00	0,00	29 469,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 500,00	15 375,00		125,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 500,00	15 375,00		125,00
	TOTAL	44 969,00	15 375,00	0,00	29 594,00
	Pour information	161,44			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	24 231,02	24 231,02	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	24 231,02	24 231,02	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	24 231,02	24 231,02	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	5 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	15 500,00	15 375,00		125,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	20 900,00	15 375,00		5 525,00
	TOTAL	45 131,02	39 606,02	0,00	5 525,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	5 600,00	1 227,17	0,00	0,00	4 372,83
6051	Electricité	1 000,00	637,40	0,00	0,00	362,60
61523	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6168	Autres	600,00	589,77	0,00	0,00	10,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		5 600,00	1 227,17	0,00	0,00	4 372,83
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 600,00	1 227,17	0,00	0,00	4 372,83
023	Virement à la section d'investissement	5 400,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	15 500,00	15 375,00			125,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	15 500,00	15 375,00			125,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 900,00	15 375,00			5 525,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 900,00	15 375,00			5 525,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 500,00	16 602,17	0,00	0,00	9 897,83
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 000,00	11 386,73	0,00	0,00	-386,73
7011	Electricité (subdivisions par tarif)	11 000,00	11 386,73	0,00	0,00	-386,73
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		11 000,00	11 386,73	0,00	0,00	-386,73
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		11 000,00	11 386,73	0,00	0,00	-386,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 500,00	15 375,00			125,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 500,00	15 375,00			125,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 500,00	15 375,00			125,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		26 500,00	26 761,73	0,00	0,00	-261,73
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	29 469,00	0,00	0,00	29 469,00
215314	Electricité Réseau de distribution	29 469,00	0,00	0,00	29 469,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		29 469,00	0,00	0,00	29 469,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		29 469,00	0,00	0,00	29 469,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	15 500,00	15 375,00		125,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	15 500,00	15 375,00		125,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	15 500,00	15 375,00		125,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 500,00	15 375,00		125,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		44 969,00	15 375,00	0,00	29 594,00
Pour information		161,44			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 231,02	24 231,02	0,00	0,00
1068	Autres réserves	24 231,02	24 231,02	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		24 231,02	24 231,02	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		24 231,02	24 231,02	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	5 400,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	15 500,00	15 375,00		125,00
2815314	Réseau de distribution	15 500,00	15 375,00		125,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		20 900,00	15 375,00		5 525,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 900,00	15 375,00		5 525,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		45 131,02	39 606,02	0,00	5 525,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 27

Contre : 2

Abstentions : 0






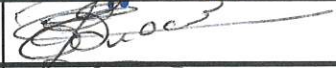




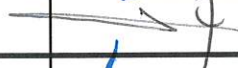






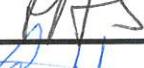



(Fjord - Leonardelli)

Date de convocation : 01/01/2000

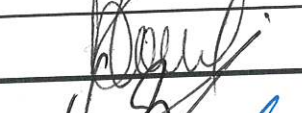


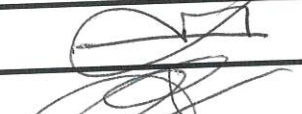




Présenté par (1) Le Maire,
A Fronton le 01/01/2000
(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Fronton, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Bruno HONTANS	
Charlotte BOUDARD PIERRON	
Danielle HISSLER	
David RELATS	
Didier DENAT	
Elizabeth BROCCO	
Eulalie LAMENDIN	
Fabrice GARGALE	
Ghariba GHOUATI	
Guy DEJEAN	
Horacio CARVALHO	
Hugo CAVAGNAC	
Isabelle MORENO	
Jean SACRE	
Jean-Luc VERDOT	
Julien LEONARDELLI	
Karine BARRIERE	
Marie-Ange SORIANO	
Maurice GARRABET	
Michel PABAN	
Monique PICAT	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nathalie POURCEL	
Nicole IZARD	
Patricia GARCIA	
Patrick IGON	
Pierre JEANJEAN	
Raymond LAUTA	
Sandrine PUJOL	
Sylvie LASBENNES	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,....
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ,. BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants : 29
Nuls : 0
Dont pouvoir : 5
Pour : 27
Contre : 0
Refus de vote : 0
Abst : 2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 26

OBJET : affectation du résultat 2021 - Photovoltaïque

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif présente :

-En section d'investissement, un excédent de : 24 069.58 €
-En section de fonctionnement, un excédent de 10 159.56 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

INVESTISSEMENT :	
Résultat 2021	+ 24 069.58 €
RAR Dépenses :	0.00
RAR Recettes :	0.00
Soit :	+ 24 069.58 €
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
• Excédent 2021 à affecter	10 159.56
• Déficit :	
AFFECTATION OBLIGATOIRE :	
• Apurement du déficit d'investissement	
• Réserves réglementées	
• Virement à la section d'investissement	
SOLDE DISPONIBLE :	
• Affectation en réserve au 1068	10 159.56
• Report à nouveau créditeur	

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire


Hugo Cavagnac

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants :	29
Nuls :	0
Dont pouvoir :	5
Pour :	27
Contre :	0
Refus de vote :	0
Abst :	2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 27	

OBJET : - Débat d'orientation budgétaire 2022

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2312-1 et D.2312-3;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment l'article 107-II-4°et 5°;

Vu la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 et notamment son article 13;

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal, approuvé par délibération du 22 juillet 2020 et plus particulièrement son article 51.

Dans les communes de 3500 habitants et plus, le Conseil municipal doit débattre sur les orientations générales du budget primitif, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par son règlement intérieur.

Outre sa transmission au représentant de l'Etat, le rapport sur les orientations budgétaires doit être communiqué également au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont est membre la commune et doit faire l'objet d'une publication.

Le Conseil Municipal prend acte que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2022 et dans les conditions prévues par les textes sur la base du rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente.

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire,



Hugo Cavagnac

COMMUNE DE FRONTON**EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 28 Mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ,, BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON, PABAN, POURCEL, GARGALE. PICAT, GARRABET, PUJOL, RELATS. LAMENDIN, DEJEAN, MORENO, LASBENNES., GARCIA, DENAT, HISSLER, LAUTA, LEONARDELLI, IZARD, HONTANS, Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants :	29
Nuls :	0
Dont pouvoir :	5
Pour :	27
Contre :	0
Refus de vote :	0
Abst :	2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 28	

OBJET : Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées pour certains travaux

Vu les articles L 2321-2 et R.2321-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu les dispositions du décret n° 2015-1846 du 29 décembre 2015 modifiant l'article R 2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur deux points :

- L'allongement de la durée maximale d'amortissement possible des subventions versées pour un financement de biens immobiliers ou d'installations et des projets d'infrastructures d'intérêt national.
- La possibilité de neutraliser budgétairement les subventions d'équipements versées (compte 204). La neutralisation peut être partielle ou totale.

Vu la délibération approuvant la durée des amortissements pour la commune de Fronton et notamment des subventions d'équipement figurant au compte 204,

Les opérations d'amortissement font l'objet d'écritures comptables en section de fonctionnement (dépense au chapitre 042) et en section d'investissement (recette au chapitre 040). Leur impact est neutre sur la globalité du budget. Toutefois les opérations d'amortissement grèvent les dépenses de fonctionnement dans un contexte de diminution des marges de manœuvre budgétaires.

Ainsi il apparaît opportun de mettre en œuvre une neutralisation des amortissements des subventions versées permettant de dégager de nouvelles marges de manœuvre financières en section de fonctionnement. Cette neutralisation se traduit par des écritures complémentaires à celles des amortissements à savoir :

- L'émission d'un mandat au compte 198 (neutralisation des amortissements d'équipements versées) au chapitre 040
- L'émission d'un titre de recettes au compte 7768 (neutralisation des amortissements d'équipements versées) au chapitre 042

Considérant que ce dispositif de neutralisation budgétaire des amortissements des subventions versées peut être total ou partiel,

Considérant le souhait de la commune de mettre en place ce système de neutralisation des amortissements aux comptes budgétaires 204 et suivants pour les travaux de voirie et les subventions versées au budget annexe photovoltaïque.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

autorise la neutralisation totale des amortissements des subventions d'équipements versées aux comptes 204.

Pour l'année 2022, ci-dessous les éléments :

Compte : 2804			
Code	N° Inventaire	Désignation	Montant 2022
2021-2117	2021 CONCOURS 2021	2021 CONCOURS 2021	13 333.00
2020-1992	2020 CONCOURS VOIRIE 2019	Fonds de concours voirie 2019	13 333.00
2018-1842	2018-1842	Fonds de concours 2017 du 22 112017 au 14 05 2018	13 333.00
2018-18960000	2018-1896	Fonds de concours voirie 2018	23 333.00
2020-2045	2020 CONCOURS VOIRIE 2020	Fonds de concours voirie 2020	13 333.00
2020-2021	SUBV BA PHOTOVOLT	Subvention au budget annexe photovoltaïque	15 375.00
			92 040.00

dit que tous les fonds de concours amortissables, versés pour les travaux de voirie ou versés pour le budget annexe photovoltaïque, seront neutralisés annuellement à la hauteur de l'amortissement de l'année, qu'ils aient été versés en 2022, antérieurement ou postérieurement.

prend note que l'opération de neutralisation se traduit par une opération d'ordre budgétaire :

- émission d'un mandat annuel d'investissement au débit du compte 198-040 - « Neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées ».

- émission d'un titre annuel de fonctionnement au crédit du compte 7768-042 « Neutralisation des amortissements des subventions d'équipement versées ».

note que le montant de la neutralisation s'élève à 92 040.00 € pour l'année 2022.

dit que les crédits sont portés au budget 2022 ainsi qu'aux budgets suivants.

autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures à l'exécution de la présente délibération.

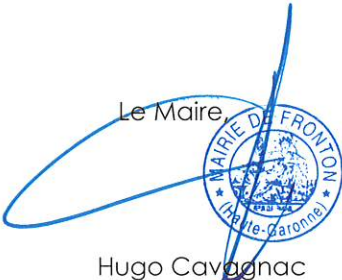
Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire,



Hugo Cavagnac

COMMUNE DE FRONTON**EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 28 Mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ,, BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants :	29
Nuls :	0
Dont pouvoir :	5
Pour :	27
Contre :	0
Refus de vote :	0
Abst :	2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° :	2022 - 29

OBJET : provisions pour créances en risque d'irrecouvrabilité

Par délibération n°2021-79 du 27 septembre 2022 le Conseil Municipal a constitué des provisions pour des risques d'irrecouvrabilité. Une partie de cette provision étant devenue sans objet, il est proposé de procéder à la reprise de la provision constituée en 2021 et à la constitution des provisions sur les créances douteuses de 2022.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article R2321-2 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ;

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire et son champ d'application est précisé par l'article R.2321-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Par souci de sincérité budgétaire, de transparence des comptes et de fiabilité des résultats de fonctionnement des collectivités, le code général des collectivités territoriales rend nécessaire les dotations aux provisions pour créances douteuses. Il est d'ailleurs précisé qu'une provision doit être constituée par délibération lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrecouvrabilité, estimé à partir d'informations communiquées par le comptable. D'un point de vue pratique, le comptable et l'ordonnateur doivent échanger leurs informations sur les chances de recouvrement des créances. L'inscription des crédits budgétaires puis les écritures de dotations aux provisions ne peuvent être effectuées qu'après concertation étroite et accords entre eux. Dès lors qu'il existe, pour une créance donnée, des indices de difficulté de recouvrement (compte tenu notamment de la situation financière du débiteur) ou d'une contestation sérieuse, la créance doit être considérée comme douteuse. Il faut alors constater une provision car la valeur des titres de recette pris en charge dans la comptabilité de la commune est supérieure à celle attendue. Il existe donc potentiellement une charge latente si le risque se révèle qui, selon le principe de prudence, doit être traitée par le mécanisme comptable de provision, en tout ou partie, en fonction de la nature et de l'intensité du risque. La comptabilisation des dotations aux provisions des créances douteuses (ou dépréciations) repose sur des écritures semi-budgétaires (droit commun) par utilisation en dépenses du compte 6817 « Dotations aux provisions/dépréciations des actifs circulants ».

L'identification et la valorisation du risque impliquent un travail concerté entre l'ordonnateur et le comptable. L'objectif est d'aboutir à une évaluation la plus précise possible du montant de la provision des créances du fait de leur irrecouvrabilité. En théorie, chaque créance doit être analysée. Cependant, lorsque la volumétrie des restes à recouvrer est importante, la collectivité peut retenir une méthode statistique : les montants des créances prises individuellement sont non significatives, mais lorsqu'elles sont agrégées, ces créances peuvent alors représenter des enjeux financiers réels et significatifs.

Après des données statistiques, la trésorerie nous, a communiqué la liste exhaustive des créances susceptibles de faire l'objet de provisions.

Ainsi, il a été validé de constituer une provision sur la base du taux de 15% des comptes de classe 4 concernés (comptes de tiers).

L'examen des créances douteuses 2022 permet de reprendre les provisions ainsi qu'il suit :

2021	Commune - 100	Assainissement - 209	Eau - 208
Compte 491	6 174.82	5 392.47	6 383.75
Compte 496	3 253.68	871.28	0.00
total	9 428.50	6 263.75	6 383.75
2022 - reprise			
4911	-19.76	438.29	1 038.68
4961	-1 579.25		
Total	-1 599.01	438.29	1 038.68
Montant provision 2022	7 829.49	6 702.05	7 422.43

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- accepte l'ouverture d'une provision complémentaire au compte 6817 au titre de créances douteuses à hauteur de :

- 9 500 € sur le budget de la commune – 100 –
- 438.29 € sur le budget assainissement – 209 –
- 1 038.68 € sur le budget eau – 208 –

- accepte d'effectuer une reprise sur provision de :

- 1 599.01 € sur le budget de la commune – 100 -

- Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire



Hugo Cavagnac

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE ., BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES.. GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,

Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
SACRE pouvoir à POURCEL
VERDOT pouvoir à GARRABET
GHOUATI pouvoir à RELATS

Excusé : M Habonnel

Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022

Votants :	29
Nuls :	0
Dont pouvoir :	5
Pour :	27
Contre :	0
Refus de vote :	0
Abst :	2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 30	

OBJET : - temps de travail, cycles de travail et journée de solidarité

Le conseil municipal de FRONTON,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 7-1 ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées ;

Vu la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011, notamment son article 115 ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment son article 47 ;

Vu le décret n° 85-1250 du 26 novembre 1985 relatif aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du comité technique en date du 9 décembre 2021

Vu la délibération N°99 du 13/12/2021

Vu les remarques du contrôle de légalité

Considérant ce qui suit :

Rappel du contexte

Depuis la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale, la durée hebdomadaire de temps de travail est fixée à 35 heures par semaine, et la durée annuelle est de 1607 heures.

Cependant, les collectivités territoriales bénéficiaient, en application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, de la possibilité de maintenir les régimes de travail mis en place antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001.

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a remis en cause cette possibilité.

En effet, l'article 47 de ladite loi pose le principe de la suppression de régimes de temps de travail plus favorables, et l'obligation, à compter du 1^{er} janvier 2022, de respecter la règle des 1607h annuels de travail.

En ce sens, en 2017, la circulaire NOR : RDFF1710891C du 31 mars 2017 relative à l'application des règles en matière de temps de travail dans les trois versants de la fonction publique rappelait qu'il est « de la responsabilité des employeurs publics de veiller au respect des obligations annuelles de travail de leurs agents ».

Ainsi, tous les jours de repos octroyés en dehors du cadre légal et réglementaire qui diminuent la durée légale de temps de travail en deçà des 1607h doivent être supprimés.

Rappel du cadre légal et réglementaire

Temps de travail

Conformément à l'article 1^{er} du décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001, « les règles relatives à la définition, à la durée et à l'aménagement du temps de travail applicables aux agents des collectivités territoriales et des établissements publics en relevant sont déterminées dans les conditions prévues par le décret du 25 août 2000 » relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat, par délibération après avis du comité technique.

Par conséquent, pour un agent à temps complet :

- la durée hebdomadaire de temps de travail effectif est fixée à 35 heures ;
- la durée annuelle de temps de travail effectif est de 1 607 heures, heures supplémentaires non comprises.

Le décompte des 1607 h s'établit comme suit :

Nombre de jours de l'année		365 jours
Nombre de jours non travaillés :		
- Repos hebdomadaire :	104 jours (52x2)	
- Congés annuels :	25 jours (5x5)	
- Jours fériés :	8 jours (forfait)	
- Total	137 jours	
Nombre de jours travaillés		(365-137) = 228 jours travaillés
Calcul de la durée annuelle		
2 méthodes :		
soit (228 jours x 7 h) = 1596 h arrondi légalement à	→	1600 h
ou		
soit (228 jours/5 jours x 35h) = 1596 h arrondi légalement à	→	1600 h
+ Journée de solidarité		7 h
TOTAL de la durée annuelle		1607 h

Par ailleurs, les collectivités peuvent définir librement les modalités concrètes d'accomplissement du temps de travail dès lors que la durée annuelle de travail et les prescriptions minimales suivantes prévues par la réglementation sont respectées :

- la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) ;
- la durée quotidienne de travail d'un agent ne peut excéder 10 heures ;
- aucun temps de travail ne peut atteindre 6 heures sans que les agents ne bénéficient d'une pause dont la durée doit être au minimum de 20 minutes ;
- l'amplitude de la journée de travail ne peut dépasser 12 heures ;
- les agents doivent bénéficier d'un repos journalier de 11 heures au minimum ;
- le temps de travail hebdomadaire, heures supplémentaires comprises, ne peut dépasser 48 heures par semaine, ni 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives ;
- les agents doivent disposer d'un repos hebdomadaire d'une durée au moins égale à 35 heures et comprenant en principe le dimanche.

Il est possible de prévoir un ou plusieurs cycles de travail, afin de tenir compte des contraintes propres à chaque service, et de rendre ainsi un meilleur service à l'usager.



En outre, conformément à l'article 6 de la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, une journée de solidarité est instituée en vue d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Elle prend la forme d'une journée supplémentaire de travail non rémunérée pour les agents (fonctionnaires et agents contractuels).

Cette journée de solidarité est incluse dans la durée légale annuelle de temps de travail, qui est de 1607 heures pour un agent à temps complet.

Pour les agents à temps non complet ou à temps partiel, la durée de travail supplémentaire est proratisée en fonction de leurs obligations hebdomadaires de service.

Dans la fonction publique territoriale, cette journée est fixée par délibération, après avis du comité technique.

L'assemblée est amenée à se prononcer sur les nouvelles modalités d'application de ce dispositif au niveau de la collectivité.

Lorsque le cycle de travail hebdomadaire dépasse 35 heures, c'est-à-dire que la durée annuelle du travail dépasse 1607 heures, des jours d'aménagement et de réduction du temps de travail (ARTT) sont accordés afin que la durée annuelle du travail effectif soit conforme à la durée annuelle légale de 1607 heures.

Le nombre de jours de repos prévus au titre de la réduction du temps de travail est calculé en proportion du travail effectif accompli dans le cycle de travail et avant prise en compte de ces jours. A cette fin, la circulaire n° NOR MFPF1202031C relative aux modalités de mise en œuvre de l'article 115 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 précise que le nombre de jours ARTT attribués annuellement est de :

- 3 jours ouvrés par an pour 35h30 hebdomadaires ;
- 6 jours ouvrés par an pour 36 heures hebdomadaires ;
- 9 jours ouvrés par an pour 36h30 hebdomadaires ;
- 12 jours ouvrés par an pour 37 heures hebdomadaires ;
- 15 jours ouvrés par an pour 37h30 hebdomadaires ;
- 18 jours ouvrés par an pour 38 heures hebdomadaires ;
- 20 jours ouvrés par an pour un travail effectif compris entre 38h20 et 39 heures hebdomadaires ;
- 23 jours ouvrés par an pour 39 heures hebdomadaires.

Les agents à temps complet non annualisé, des services administratif, technique, police municipale et culturel effectueront 73 heures sur un cycle de 2 semaines, ils bénéficieront de 9 jours ARTT.

Pour les agents exerçant leurs fonctions à temps partiel, le nombre de jours ARTT est proratisé à hauteur de leur quotité de travail selon le tableau ci-dessous.

Durée hebdomadaire 35 h	35h30	36h	36h30	37h	37h30	38h	38h30	39h
Agent à temps complet	3	6	9	12	15	18	20	23
Durée hebdomadaire 31 h 30								
TP à 90 %	3	5,5	8	11	13,5	16,5		
Durée hebdomadaire à 28 h								
TP à 80 %	2,5	5	7	10	12			

Les agents à temps non complet ne peuvent bénéficier de jours ARTT.

Journée de solidarité

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article 6 de la loi n°2004*626 du 30 juin 2004, une journée de solidarité est instituée en vue d'assurer le financement des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Elle prend la forme d'une journée supplémentaire de travail non rémunérée pour les agents à (fonctionnaires et contractuels).

Cette journée est incluse dans la durée légale annuelle de temps de travail qui est de 1607 heures pour un agent à temps complet.

Pour les agents à temps non complet ou à temps partiel, la durée de travail supplémentaires est proratisée en fonction de leurs obligations hebdomadaires de service.

Dans la Fonction Publique Territoriale, cette journée est fixée par délibération, après avis du Comité Technique.

L'assemblée délibérante est amenée à se prononcer sur les nouvelles modalités d'application de ce dispositif au niveau de la collectivité.

Le Maire rappelle que la journée de solidarité peut être accomplie selon les modalités suivantes :

- Le travail d'un jour de RTT tel que prévu par les règles en vigueur
- Toutes autres modalités permettant le travail de 7 heures précédemment non travaillées, à l'exclusion d'un jour de congés annuel

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : La suppression de tous les jours de congés non prévus par le cadre légal et réglementaire, afin de garantir le respect de la durée légale du temps de travail qui est fixée à 1607 heures, dans les conditions rappelées ci-avant.

Article 2 : Dans le respect de la durée légale de temps de travail, le(s) service(s) suivant(s) sont/est soumis au(x) cycle(s) de travail suivant :

Liste les services concernés et le cycle de travail correspondant :

SERVICES NON ANNUALISES

Service administratif :

- cycle bihebdomadaire : 73 h réparties sur 9 jours, soit 36 h 30 en moyenne par semaine.
- Amplitude journalière : 8 h 30 – 18 h 30 avec une pause méridienne de 1 h 20 (12 h – 13 h 20)
- Nombre de jours de RTT annuel : 9 jours

Service technique :

- cycle bihebdomadaire : 73 h réparties sur 9 jours, soit 36 h 30 en moyenne par semaine.
- Amplitude journalière : 8 h – 18 h avec une pause méridienne de 1 h 30 (12 h – 13 h 30)
- Nombre de jours de RTT annuel : 9 jours

Service Culturel :

- cycle bihebdomadaire : 73 h réparties sur 9 jours, soit 36 h 30 en moyenne par semaine.
- Amplitude journalière : 9 h – 18 h 15 avec une pause méridienne de 45 min (12 h 30 – 13 h 15)
- Nombre de jours de RTT annuel : 9 jours

Service Police Municipale :

- cycle bihebdomadaire : 73 h réparties sur 9 jours, soit 36 h 30 en moyenne par semaine.
- Amplitude journalière : 8 h – 17 h avec une pause méridienne de 1 h (12 h – 13 h)
- Nombre de jours de RTT annuel : 9 jours

SERVICES ANNUALISES

Service école maternelle :

- 42 h 30 par semaine (36 sem) = 1530 h
- 11 jours de 7 heures de ménage sur les vacances scolaires
- Total : 1607 heures – pas de RTT

Service Animation :

- Amplitude journalière : 7 h – 19 h, chaque agent a un planning défini annuellement pour atteindre les 1607 heures
- En moyenne, l'agent effectue 6 h quotidiennement en temps scolaire, contre 10 h sur les vacances scolaires

Service restauration et entretien : temps non complet

- annualisation du temps de travail

selon le tableau ci-après

DUREE HEBDOMADAIRE	DUREE ANNUELLE	BASE DE CALCUL POUR LA REMUNERATION
32 h	1469 h	32/35
30 h	1377 h	30/35
28 h	1286 h	28/35
20 h	918 h	20/35
17 h 30	803 h 30	17.5/35
10 h	460 h	10/35

Article 3 : La fixation des horaires de travail des agents relève de la compétence du Maire, dans le respect des cycles définis par la présente délibération. Un planning sera transmis aux agents après avis du CT et Conseil Municipal avec le bulletin de salaire de décembre

Article 4 : d'instituer la journée de solidarité selon le dispositif suivant :

- le travail d'un jour de réduction du temps de travail tel que prévu par les règles en vigueur
- déduction de 7 heures sur l'état des heures supplémentaires en compte, à récupérer.

Pour les agents à temps non complet ou à temps partiel, la durée de travail supplémentaire est proratisée en fonction de leurs obligations hebdomadaires de service.

Sauf disposition expresse de l'assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du Comité technique compétent, ces dispositions seront reconduites tacitement chaque année.

Article 5 : Les jours d'ARTT ne sont pas juridiquement des congés annuels, et ne sont donc pas soumis aux règles définies notamment par le décret n° 85-1250 du 26 novembre 1985 relatif aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux.

Ces jours ARTT peuvent être pris, sous réserve des nécessités de service (une ou plusieurs possibilités, à déterminer par la collectivité) :

- de manière groupée (2 jours maximum) ;
- sous la forme de demi-journées.

Les jours ARTT non pris au titre d'une année ne peuvent être reportés sur l'année suivante. Ils peuvent, le cas échéant, être déposés sur le compte épargne temps.

En cas d'absence de l'agent entraînant une réduction des jours ARTT, ces jours seront défalqués au terme de l'année civile de référence. Dans l'hypothèse où le nombre de jours ARTT à défalquer serait supérieur au nombre de jours ARTT accordés au titre de l'année civile, la déduction s'effectuera sur l'année N+1.

En cas de mobilité, un solde de tout compte doit être communiqué à l'agent concerné.

Article 6 : Un planning à l'année sera remis à l'agent, qui distinguera les temps travaillés, les temps de repos compensateurs et les congés annuels. En effet, en cas de maladie, seuls les congés annuels sont reportés de plein droit.

Un décompte du relevé d'heures effectués par l'agent lui sera remis semestriellement, afin d'assurer un suivi précis des heures.

Article 7 : La délibération entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022 au plus tard, le 1^{er} janvier 2022. Les délibérations antérieures relatives aux cycles de travail sont abrogées à compter de cette entrée en vigueur.

Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire


Hugo Cavagnac

COMMUNE DE FRONTON

EXTRAIT DU REGISTRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt-huit du mois de Mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal rue des Chevaliers de Malte, sous la présidence de M. Hugo Cavagnac, Maire.

Présents : CAVAGNAC. BARRIERE, . BROCCO. JEANJEAN. SORIANO. IGON. PABAN. POURCEL, GARGALE. PICAT. GARRABET. PUJOL. RELATS. LAMENDIN. DEJEAN. MORENO. LASBENNES., GARCIA. DENAT. HISSLER. LAUTA. LEONARDELLI. IZARD, HONTANS. Mme Rouquière,
 Pouvoirs : CARVAHLO pouvoir à JEANJEAN
 BOUDARD PIERRON pouvoir à CAVAGNAC
 SACRE pouvoir à POURCEL
 VERDOT pouvoir à GARRABET
 GHOUATI pouvoir à RELATS
 Excusé : M Habonnel
 Secrétaire : Fabrice Gargale

Date de la convocation : 22 Mars 2022
 Votants : 29
 Nuls : 0
 Dont pouvoir : 5
 Pour : 27
 Contre : 0
 Refus de vote : 0
 Abst : 2 (Léonardelli, Izard)
Délibération n° : 2022 - 31

OBJET : - attribution des marchés de travaux pour la construction du CMPP

Le projet de construction du CMPP a fait l'objet d'une consultation des entreprises en procédure adaptée. L'avis public d'appel à la concurrence a été publié le 14 décembre 2021 sur le profil acheteur de la collectivité et sur son site internet, et le 24 décembre 2021 dans la presse spécialisée. A la date de réception des offres, le 27 janvier 2022, 47 entreprises avaient déposé une offre. Le maître d'œuvre a procédé à l'analyse conformément aux critères et à leur pondération figurant dans le règlement de la consultation.

Il est proposé au conseil municipal l'attribution des marchés ainsi qu'il suit :

Lot	Entreprise	Montant HT
LOT 1 GROS ŒUVRE	SAS HESTIA	172 905.90€
LOT 2 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	FB CHARPENTE	68 381.78€
LOT 3 ETANCHEITE	EURL ELM	7 000.00€
LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES	APF	54 017.01€
LOT 5 PLATRERIE ISOLATION – FAUX PLAFOND	PLATRIERS MIDI PYRENEES	66 229.49€
LOT 6 MENUISERIES INTERIEURES BARDAGE	KUENTZ	79 280.56€
LOT 7 CHAUFFAGE VENTILATION	PUR & SIMPLE	53 199.07€
LOT 8 PLOMBERIE SANITAIRE	PUR & SIMPLE	18 250.24€
LOT 9 ELECTRICITE	BRUNET – EEGI	49 783.92€
LOT 10 CHAPE CARRELAGE FAÏENCES SOLS SOUPLES	SARL LACAZE	35 785.66€
LOT 11 PEINTURE REVETEMENTS MURAUX	SARL AGR LES PEINTRES ARTISANS	17 017.43€
LOT 12 ENDUITS DE FACADES	SARL MC PROJEC	14 525.65€
LOT 13 VRD	SAS FRONTON TP	94 839.21€
LOT 14 ESPACES VERTS	SERPE AGENCE SAINT-ALBAN	8 856.50€

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

ID : 031-213102023-20220404-CMP2022-DE

Berger
Levrault

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- valide la proposition d'attribution des marchés telle qu'elle figure dans le rapport d'analyse des offres,
- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces afférentes, avec les entreprises mentionnées ci-dessus et pour les montants indiqués.

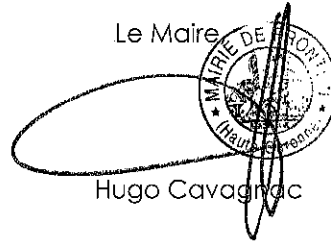
Acte rendu exécutoire en application des dispositions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

les jour, mois et an que dessus,

Après :

- envoi en préfecture le 30/03/2022
- Affichage 30/03/2022 au 30/04/2022
- Publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Le Maire



Hugo Cavagnac



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Objet de l'acte d'engagement.

Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par le présent acte d'engagement.)

CONSTRUCTION D'UN CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE (C.M.P)

Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. à l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre *(en cas de non allotissement),*
 au lot n°01 GROS ŒUVRE

REMPLIR UN ACTE D'ENGAGEMENT PAR LOT

2. à l'offre de base.
 à la variante suivante :
 aux prestations supplémentaires ou alternatives² suivantes :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du candidat :
(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

- CCAP
 CCAG TRAVAUX.....
 CCTP

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Règlement de la consultation

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

engage la société HESTIA sur la base de son offre ;

Adresse :

6, impasse Raymond Loewy - 31140 AUCAMVILLE

Adresse électronique :

contact@hestia-travaux.fr

N° de Téléphone :

05.62.75.71.42

N° SIRET :

843 908 609 00012

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués sans le CDPGF

Soit pour un montant **total du lot** :

Taux de la TVA : 20%

Montant hors taxes³ :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

172 905.90€

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

Cent soixante-douze mille neuf cent cinq euros et quatre-vingt-dix centimes

Montant TTC⁴ :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

207 487.07€

Montant TTC arrêté en lettres à :

Deux cent sept mille quatre cent quatre vingt sept euros et sept centimes

³ Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

**B2 - Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations**
(en cas de groupement d'opérateurs économiques) :

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

☒ Nom de l'établissement bancaire :

CIC TOULOUSE ENTREPRISES

☒ Numéro de compte :

00020097801

B4 - Avance (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique) :

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

B5 - Durée d'exécution du marché public :

La durée d'exécution du marché public ou de l'accord cadre est demois ou jours à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

- la date de notification du marché public ;
 la date de notification de l'ordre de service ;
 la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public ou l'accord cadre est reconductible :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI


Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

C – Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTR12.

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PEYRE Cédric – Directeur du Développement Associé	Aucamville, le 26/01/22	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

- conjoint OU solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte
D'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

- Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur

Désignation de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) (Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

☑ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

☑ Imputation budgétaire :

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Fronbon....., le 07/03/22

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)

Le Maire,

Hugo Cowagnac

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022


Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-213102023-20220404-CMP2022-DE



Relevé d'identité bancaire

							
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devises	Domiciliation		
10057	19552	00020097801	45	EUR	CIC TOULOUSE ENTREPRISES		
Identifiant international de compte bancaire							
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)			
FR76	1005	7195	5200	0200	9780	145	CMCIFRPP
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)				
CIC TOULOUSE ENTREPRISES 20 RUE DES ARTS 31000 TOULOUSE ☎ 33534422460			HESTIA PARC INDUSTRIEL DE GRATIAN 6 IMPASSE RAYMOND LOEWY 31140 AJCAMPVILLE				
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.						PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

QUANTITATIF

Affaire n°20-03-06 DCE - D.C.E CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE DE SANTE

Lot n°1 - GROS OEUVRE

Code	Désignation	Unité	Quantité	Qté Entreprise	P.U. HT	Montant
1.1	GROS OEUVRE					
1.1.1	TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.1.1	TRAVAUX PRELIMINAIRES					
1.1.1.1.1	Constat d'huissier	ens	1,00	1,00	590,00 €	590,00 €
1.1.1.1.2	Étude structure	ens	1,00	1,00	3 127,19 €	3 127,19 €
1.1.1.2	TRAVAUX PREPARATOIRES					
1.1.1.2.1	Installation de chantier	ens	1,00	1,00	1 149,12 €	1 149,12 €
1.1.1.2.2	Panneau de chantier	ens	1,00	1,00	1 259,28 €	1 259,28 €
1.1.1.2.3	Clôture chantier	ens	1,00	1,00	4 306,50 €	4 306,50 €
1.1.1.2.4	Branchements	ens	1,00	1,00	6 443,98 €	6 443,98 €
1.1.1.2.5	Engin de levage	ens	1,00	1,00	9 912,00 €	9 912,00 €
1.1.1.2.6	Prorata	ens	1,00	1,00	2 299,76 €	2 299,76 €
1.1.1.2.7	Implantation	ens	1,00	1,00	2 287,31 €	2 287,31 €
1.1.1.3	TERRASSEMENTS					
1.1.1.3.1	Prise possession terrain , amenée matériel	PM	0			
1.1.1.3.2	Protection ouvrages existants	PM	0			
1.1.1.4	Décapage terre végétale	m²	678,18	678,18	2,75 €	1 865,00 €
1.1.1.5	Fouilles en trous	m3	44,800	44,80	29,09 €	1 303,23 €
1.1.1.6	Evacuation des terres	ENS	1,00	1,00	3 832,46 €	3 832,46 €
1.1.2	FONDATIONS					
1.1.2.1	Béton de fondations	m3	44,800	44,80	186,39 €	8 350,27 €
1.1.2.2	Armatures de fondations	kg	1344,000	1350,00	2,79 €	3 766,50 €
1.1.2.3	Traitement anti termites	ens	1,00	1,00	3 601,14 €	3 601,14 €
1.1.2.4	F & P de longrines B.A y compris clavetage	ml	228,72	228,72	125,52 €	28 708,93 €
1.1.2.5	Fourreaux en attente EDF PTT - AEP + 3 fourreaux vides	ens	1,00	1,00	557,28 €	557,28 €
1.1.3	PLANCHER BAS RDC					
1.1.3.1	Plancher hourdis isolant sur VS UP 23	m²	532,80	532,80	81,31 €	43 321,97 €
1.1.3.2	Ventilation VS	u	25,00	25,00	17,08 €	427,00 €
1.1.3.3	Chaînages horizontaux + rupteurs	ml	118,28	118,28	24,33 €	2 877,75 €
1.1.4	SUPERSTRUCTURE					
1.1.4.1	Plus value pour batisse avec mortier hydrofuge	ml	118,28	118,28	4,44 €	525,16 €
1.1.4.2	Maçonnerie en briques de 20 CALIBRIC One R=1.09	m²	332,74	332,74	48,98 €	16 297,61 €
1.1.4.3	Chaînages verticaux	ml	103,80	103,80	14,34 €	1 488,49 €
1.1.4.4	Chaînages horizontaux	ml	118,28	118,28	14,88 €	1 760,01 €
1.1.4.5	Arases rampantes	ml	29,23	29,23	48,26 €	1 410,64 €
1.1.4.6	Linteaux BA + isolant pont thermique	ml	53,60	59,60	29,70 €	1 770,12 €
1.1.4.7	Poteaux BA	ml	15,00	15,00	98,77 €	1 481,55 €
1.1.4.8	Poutre PI	ml	25,80	25,80	172,90 €	4 460,82 €
1.1.4.9	Plancher hourdis terrasse	m²	52,57	52,57	72,54 €	3 813,43 €
1.1.4.10	Acrotères terrasses	ml	28,96	28,96	74,01 €	2 143,33 €

Les quantités sont fournies à titre indicatif. Elles seront validées par l'entreprise dans la colonne correspondante.

m.e.t.c CANTE - Maîtrise d'Oeuvre - Economie Construction - Coordination
 Le : 08/12/2021 2 Rue de la Gravette - 31150 GAGNAC sur GARONNE Page : 1

QUANTITATIF

Affaire n°20-03-06 DCE - D.C.E CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE DE SANTE

Lot n°1 - GROS OEUVRE

Code	Désignation	Unité	Quantité	Qté Entreprise	P.U. HT	Montant
1.1.5	RESEAUX					
1.1.5.1	Réseaux EU Dn sous vide sanitaire	ml	80,00	80,00	31,46 €	2 516,80 €
1.1.5.2	Regards de visite	u	12	12,00	35,91 €	430,92 €
1.1.5.3	Tringlage	u	10	10,00	21,20 €	212,00 €
1.1.5.4	Réseaux EP Dn 100	ml	100,00	0,00		0,00 €
1.1.5.5	Regards pieds de chutes	u	9	0,00		0,00 €
1.1.6	DIVERS MACONNERIE					
1.1.6.1	Seuils et appuis de baies en éléments céramiques	ml	50,80	48,40	59,43 €	2 876,41 €
1.1.6.2	Dressage des pourtours de baies pour pose de menuiserie	ml	141,70	141,70	7,18 €	1 017,41 €
1.1.6.3	Dallage zone ordure ménagère	m²	3,57	3,57	158,14 €	564,56 €
1.1.6.4	Socles anti vibrailes terrasses	ens	1,00	1,00	149,97 €	149,97 €
Sous Total						
TOTAL H.T.						172 905,90 €
TVA à 20,00 %						34 581,18 €
TOTAL T.T.C.						207 487,07 €

Les quantités sont fournies à titre indicatif. Elles seront validées par l'entreprise dans la colonne correspondante.

m.e.t.c CANTE - Maîtrise d'Oeuvre - Economie Construction - Coordination
 Le : 08/12/2021 2 Rue de la Gravette - 31150 GAGNAC sur GARONNE Page : 2

Bon pour accord,
 Le Maire,

